



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE Culture - Pyromélodie 2024- Branchements électriques - ENTREPRISE ELECTRIQUE

#### Le Maire de Royat,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

**VU** le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

**VU** le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

**VU** la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° D2024-027 en date du 10/04/2024 portant approbation du budget primitif 2024 du Budget Annexe Actions Culturelles,

VU la proposition L'ENTREPRISE ELECTRIQUE, en date du 12/06/2024,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir l'alimentation électrique provisoire place Allard pour la Pyromélodie de la Ville de Royat,

**CONSIDERANT** que cette dépense est inscrite au budget primitif 2024 du Budget Annexe Actions Culturelles,

### DECIDE

<u>Article 1</u>: L'ENTREPRISE ELECTRIQUE sise 18, rue de la Gantière 63009 CLERMONT-FERRAND, est retenue pour l'alimentation électrique provisoire place Allard de la Pyromélodie de la Ville de Royat, pour un montant de 3 762.00 € HT soit 4 514.40 € TTC.

<u>Article 2</u>: Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 18/06/2024

Le Maire,

Marcel ALEDO



DM-2024/094

Publié le 21/06/2024

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr..





date:

11/06/2024

DESTINATAIRE: Mr LASCIOUVE

EMETTEUR:

Mr TAILLANDIER (SEEP)

Tel 0473271336 Port 0610219632 Fax 0473284731 Email:ctaillandier@l-ee.net

Société

Mairie de ROYAT

MESSAGE:

#### ALIMENTATION PROVISOIRE PLACE ALLARD PYROMELODIE 2024

Suite à notre visite sur site du Jeudi 05/05/2024, nous vous transmettons notre meilleure offre pour la création d'une alimentation provisoire nécessaire pour la réalisation de la pyromélodie le week end du 24 juin comprenant:

- \* Prêt, transport et mise en place d'un Coffret Tarif Jaune 125A + coffret de répartition sur poste EDF en haut des escaliers. (Demande de mise en service à prévoir avec ERDF) Déroulage cable initiaux en souterrain
  - \* Pose de 5 buses + poteaux bois.
- \* Déroulage Torsadé Alu 4X25 (75 ml) en aérien et pose 3 coffret Prise CP 1 CP 2 CP 3 CP 2 coté Sintra
  - \* Déroulage Torsadé 4 x70 (70 ml) en aérien et pose un coffret Répartition CR
- \* Déroulage Torsadé Alu 4x16 (25 ml) en aérien et pose un coffret Prise CP 4 pour Tour de Son
  - \* Déroulage sous gaine T 4x16 (50 ml) et pose coffret prise CP 5 coté escalier Royat Tonic
  - \* Création terre ponctuelle par pose de piquet + mesures.
  - \*Passage organisme de contrôl et vérification fonctionnement.
  - \* Dépose de l'ensemble de l'installation dans la semaine suivante

Nous espérons que notre offre retiendra votre attention et nous vaudra la faveur de vos ordres à l'execution desquels nous apporterons tous nos soins.

**SALUTATIONS** 

CETTE TELECOPIE COMPORTE 1 PAGE Y COMPRIS CELLE-CI

SI LA RECEPTION EST INCOMPLETE NOUS CONTACTER AU

04-73-27-13-36

# INSTALLATION, DEPOSE MATERIEL POUR "WEEK END" PYROMELODIE 2024 COMMUNE DE ROYAT

#### **DEVIS**

Nº	U	Prix Unitaire	Libellé	Qté	TOTAL
82	1	19,00	Reprise de branchement par câble torsadé, y compris connecteurs, hors fourniture de câble. (par fil).	10	190,00
93	m	4,80	Déroulage, tirage, réglage, câble autoporté - Conducteur S < 50 <sup>2</sup> Alu.	75	360,00
822	ml	1,40	Déroulage d'un câble aérien d'éclairage public, de section < 25², y compris les connecteurs de raccordement au réseau.	170	238,00
829	ml	2,90	Déroulage sous fourreau d'un câble de section unipolaire < 25² pour alimenter une borne d'éclairage public.	50	145,00
821	ml	1,20	Dépose câble autoporté - Conducteur S < 50° Alu.	245	294,00
834	ml	1,00	Dépose d'un câble d'éclairage public sous fourreau.	50	50,00
822	1	10,00	Fourniture et pose d'un ensemble d'ancrage sur poteau.	5	50,00
243	1	60,00	Mise à la terre sur réseau souterrain.	1	60,00
880	1		Mise en place et dépose avec récupération d'un massif béton préfabriqué environ 2 tonnes y compris son support bois.	5	1 200,00
1 193	1	60,00	Forfait de déplacement pour un nombre d'interventions inférieur ou égal à 5.	2	120,00
1 228	1	65,00	Pose et raccordements coffret Prise. , répartition	6	390,00
1 236	1	45,00	Dépose d'un coffret prises , réparatition	6	270,00
НВ	1	205,00	Mise en place et raccordements tarif jaune,raccordements puis dépose	1	205,00
НВ	1	190,00	Passage consuel	1	190,00

MONTANT TOTAL H.T. . 3 762,00

T.V.A. 20 % . 752,40

MONTANT TOTAL T.T.C. . 4 514,40

L'ENTREPRISE ELECTRIQUE 18, rue de la Carrière - CS 90324 6300 CL FRINGE FERRAND Cedex 1 16, 0473 25590 - Fax. 0473263142

BON POUR ACCORD

1 2 JUIN 2024

Visa Jenanias

aul Ausoc Hain